

	disciplines	Evaluation NIVEAU SECONDE STHR	Evaluation CYCLE TERMINAL STHR
TRONC COMMUN	LVA et ETLV LVB	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et, des compétences. Les compétences travaillées sont : la compréhension de l'oral (CO), la compréhension écrite (CE) l'expression orale (EO) et l'expression écrite (EE). Les évaluations reposent sur les connaissances en lien avec le programme et la mise en pratique des compétences travaillées.	<b>Evaluations:</b> 1 sommative en réception et 1 sommative en production par trimestre a minima ainsi qu' 1 moyenne d'évaluations de connaissances. Le poids des évaluations sommatives sera au-moins 2 fois supérieur à celui des évaluations de connaissances. Les évaluations de compétences s'appuieront sur le CECRL. <b>Absences:</b> Pour que la moyenne soit représentative du niveau de compétences d'un élève, celui-ci devra avoir été évalué au-moins une fois en sommative dans chaque activité langagière (CE,CO, PE, POC, POI). Si une des activités langagières n'a pas pu être évaluée, l'élève se verra proposer une évaluation ponctuelle de rattrapage dans ladite activité. En cas de seconde absence à ce devoir, l'élève n'aura pas de note pour cette évaluation et cette absence sera prise en compte pour décider si la moyenne est représentative et certificative, ou s'il doit, conformément aux textes officiels, passer une épreuve ponctuelle à la place du contrôle continu. <b>LVA et ETLV</b> sont regroupés dans 1 seule moyenne qui est celle de la LVA. Le nombre minimum d'évaluations annoncé ci-après est conjoint aux 2 enseignements.
	HISTOIRE GEOGRAPHIE	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Classes de 1ère et de terminale : 1 devoir en temps limité par trimestre tous basés sur la BNS (aux deuxième et troisième trimestres pour la classe de première).
	EMC		3 notes par an : une participation à un débat (s'exprimer et argumenter), une activité collective rechercher et/ou produire, un écrit réflexif individuel (savoir exercer son jugement).
	EPS	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Evaluation dans 3 champs d'apprentissage (CA) différents sur 5 possibles (un par trimestre) : - CA1 : Performance référencée (athlétisme, natation vitesse...) - CA2 : Activité physique de pleine nature (course d'orientation, sauvetage aquatique...) - CA3 : Activités artistiques (danse, acrosport...) - CA4 : Activités de duel (basketball, ultimate, badminton...) - CA5 : Savoir s'entraîner (musculature, step...) En classe de 2nde et 1ère, les trois activités abordées (menu) sont préalablement fixées par les équipes. En terminale la constitution des menus se fait lors du premier cours de l'année. Domaines et modalités d'évaluations et prise en compte de la note certificative : Pour chacune des activités, l'évaluation se fait prioritairement en fin de période d'apprentissage et en co-évaluation. Cependant, certaines compétences peuvent nécessiter d'être observées tout au long du cycle. Ces évaluations portent sur trois attendus de fin de lycée (AFL) différents : - L'AFL 1 (S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires) : Il compte pour 12 points et concerne le domaine du moteur - L'AFL 2 (S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance) : Il porte sur l'aspect méthodologique de l'activité. - L'AFL 3 (Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire) : Il porte sur les rôles sociaux. Les AFL2 et AFL3 sont notés sur 8 points. 3 choix de répartition sont possibles (4-4, 6-2, 2-6). La note prise en compte pour le contrôle continu est la moyenne des 3 APSA dans 3 CA différents. En cas d'incapacité : L'élève devra fournir un Certificat Médical type « examen ». Si l'incapacité couvre plus d'un tiers de la séquence, l'élève aura le choix d'être évalué ou pas. Sinon, il sera convoqué pour un rattrapage.
	philosophie		L'évaluation repose sur des exercices variés et sur des devoirs (dans la mesure du possible, sur l'année, 8 en série générale, 6 en série technologique) qui concourent à la préparation de l'épreuve terminale. Parmi ces devoirs, trois devoirs sur table sont préconisés par l'inspection générale. Il serait donc souhaitable de pouvoir organiser ces trois devoirs afin de préparer les élèves aux conditions d'examen de l'épreuve terminale. Pour des raisons de charge de travail (nombre d'élèves, difficulté de dégager des plages horaires de devoir, etc.) ou pour prendre en compte la progressivité nécessaire à l'acquisition des savoir-faire, certains devoirs peuvent être réalisés en groupes ou articuler une préparation guidée, réalisée à la maison, à une rédaction partielle ou totale en classe. Dans la mesure du possible, l'oral est aussi évalué à l'occasion de certains exercices.
Mathématiques	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Les moyennes trimestrielles qui entrent dans le cadre du contrôle continu seront principalement constituées à partir de travaux effectués en classe, en particulier des devoirs de contrôles (environ 10 % du temps d'enseignement par trimestre) constituant l'évaluation sommative. Ces devoirs de contrôles pourront comporter : - Des questions de restitution de cours. Les critères de réussite sont la conformité et donc l'exactitude. - Des questions pour contrôler la compréhension du cours, par exemple des QCM, des questions de type « vrai ou faux, justifier ». Les critères de réussite pourront être la cohérence, l'exhaustivité et l'exactitude. - Des exercices préparés c'est-à-dire des exercices identiques ou quasiment identiques à des exercices ayant été traités en classe ou ayant été cherchés à l'occasion de devoirs à la maison et dont un corrigé aura été fourni. Les critères de réussite sont identiques à ceux qui ont été explicités en classe. - Des exercices proches des exercices effectués en classe, ce sont les exercices « habituels » des contrôles, dont la difficulté pourra être graduée. Le contexte est donné à l'élève : il sait de quel chapitre ou de quel domaine l'exercice relève, mais il n'a pas encore résolu de problème identique. Les critères de réussite sont identiques ou proches de ceux qui ont été explicités en classe. - Des exercices à prises d'initiatives : exercice peu guidé, exercice ouvert ou « créatif ». Les critères de réussite sont la pertinence, la cohérence, l'exhaustivité, l'exactitude, la clarté, l'originalité, ... Des contrôles plus courts pourront également entrer dans le calcul de la moyenne lorsqu'ils entreront dans l'évaluation formative et non pas diagnostique. Ces petites interrogations permettent de vérifier la continuité et la régularité du travail. Elles pourront être constituées de questions de restitution de connaissances, compréhension, reproduction d'exercices déjà traités ou d'automatismes. Les travaux effectués à la maison ou des travaux réalisés en groupe en classe entrant dans l'évaluation formative seront évalués mais pas nécessairement notés. Ces travaux ne pèseront pas significativement dans le calcul des moyennes. Dans la mesure du possible des évaluations communes seront organisées par niveau et série afin de définir des objectifs partagés et des exigences harmonisées. Dans la mesure du possible, un élève absent à une évaluation devra la rattraper dans les meilleurs délais. Les devoirs de contrôles, des travaux effectués à la maison ou en groupe et les contrôles plus courts seront évalués sur un nombre total de points N (en tenant compte des éventuels coefficients). La moyenne annuelle sera considérée certificative si l'élève a été évalué sur un nombre total de points au moins égal à 80 % de N.	
SPECIALITES	Economie et gestion hôtelière	Plage de coefficient de 1 à 3 - Minimum de 4 évaluations mais accent mis sur la découverte de la filière STHR. Différents travaux seront évalués sous forme de travaux de groupe, de TD informatiques, d'exercices...Présentation des compétences du LSL.	Plage de coefficient entre 1 et 4 <b>En première</b> - Minimum de 4 évaluations par trimestre dans la mesure du possible comprenant 1 évaluation sommative par trimestre ; une évaluation orale par trimestre (exposé...) ; évaluations formatives à la fin de chaque chapitre (contrôle de connaissances, synthèse...). Evaluations en respectant les compétences du LSL. <b>En terminale</b> : Même fonctionnement qu'en première avec des sujets de type bac (4 heures) sujet de synthèse et d'analyse (coef 4). Evaluation du grand oral en plusieurs étapes (préparation du projet, recherche des thématiques, préparation de l'argumentation et prestation orale entraînement). Evaluation en respectant les compétences du LSL. Nécessité d'avoir 80% des notes (en tenant compte des coefficients) pour que la moyenne soit significative
	STC-STES-ESAE	<b>En sciences</b> : évaluations sommatives (fin de DS, chapitre, TP), évaluations formatives (TP, devoir maison) <b>En STS</b> : plage de coefficient de 1 à 4 avec un minimum de 3 évaluations par trimestre comprenant une évaluation orale coef 2 (relationnel clientèle, prise de commande) ; une évaluation écrite coef 2 (préparation de service) et une évaluation à la fin de chapitre coef 1 (applications, contrôle de connaissances).	<b>En ESAE - Première</b> : évaluations sommatives coef 2 ou 3 (QCM, DS type bac issus BNS), évaluations formatives Coeff 0.5 (TP collectifs ou individuels) ; au troisième trimestre, même fonctionnement mais évaluations sommatives avec lien STC ou STS <b>En STS - Première</b> : plage de coefficient de 1 à 4 avec un minimum de 3 évaluations par trimestre comprenant une évaluation orale coef 2 (relationnel clientèle, prise de commande) ; une évaluation écrite coef 2 (préparation de service) et une évaluation à la fin de chapitre coef 1 (applications, contrôle de connaissances). <b>En STC - Première</b> : plage de coefficient de 1 à 4 avec un minimum de 3 évaluations par trimestre comprenant une évaluation écrite coef 2 (préparation de TP), une évaluation orale coef 2 (contrôle qualité auprès des clients), évaluation à la fin de chapitre coef 1 (applications, contrôle de connaissances, devoir maison...) <b>En terminale ESAE</b> compris dans la spécialité, la note certificative est la note de l'épreuve STS-STC, évaluations sommatives coef 2 et 3, évaluations formatives coef 0.5 et 1 <b>En STS - Terminale</b> - 3 évaluations minimum par trimestre comprenant une évaluation type bac blanc coef 4, une évaluation orale par trimestre coef 2, une évaluation écrite coef 2 et une évaluation à la fin de chapitre coef 1 + une évaluation au poste maître d'hôtel Nécessité d'avoir 80% des notes (en tenant compte des coefficients) pour que la moyenne soit significative <b>En STC - Terminale</b> même fonctionnement qu'en STS avec 3 évaluations minimum par trimestre comprenant une évaluation type bac (coef 4), une évaluation orale coef 2, une évaluation de fin de chapitre coef 1
OPTIONS	LVC CHINOIS OU ITALIEN	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Evaluations : par trimestre il y aura au moins trois évaluations qui porteront sur la compréhension (écrite ou orale), l'expression (écrite ou orale) ainsi qu' au moins une note de connaissances. Les évaluations en compétences se verront attribuer un coefficient supérieur à celles de connaissances. Les évaluations de compétences s'appuieront sur le CECRL. Absences: En cas d'absence à un devoir, l'élève le rattrapera à son retour (dans la mesure du possible). En cas de seconde absence au même devoir, l'élève n'aura pas de note pour cette évaluation et cette absence sera prise en compte pour décider si la moyenne est représentative et certificative, ou s'il doit, conformément aux textes officiels, passer une épreuve ponctuelle à la place du contrôle continu.
	EPS	3 évaluations dans 3 APSA différentes + une intervention pédagogique de 10' suivie d'un entretien de 5'.	3 évaluations dans 3 APSA différentes + une intervention pédagogique de 10' suivie d'un entretien de 5'.
	MUSIQUE	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Les notes de l'option sont prises en compte dans le cadre du contrôle continu. Les évaluations s'ancrent dans les compétences des programmes. Les élèves disposent en début d'année des tableaux descripteurs dans les domaines de la pratique, de l'écoute et de la culture musicales. Certaines notes attestent d'un niveau (notes communes des projets musicaux), d'autres, la majorité, témoignent des progrès de l'élève. La part des pratiques et de l'oral reste prépondérante pour l'enseignement comme pour les évaluations Evaluations formatives : elles témoignent des progrès de l'élève et constituent le poids essentiel de l'évaluation trimestrielle. Autoévaluations et Co évaluations : Elles sont propices à l'analyse réflexive et au développement de l'autonomie. Elles nourrissent la dimension formative de la moyenne retenue pour le bulletin. Evaluations sommatives : elles attestent d'un niveau attendu sur les compétences travaillées à un instant déterminé du cursus de l'élève
	ARTS PLASTIQUES	L'année de seconde est une année de transition entre le collège et le cycle terminal. Elle permet aux élèves de découvrir les attendus des matières et de s'adapter aux exigences du lycée afin d'affiner leur projet d'orientation (général ou technologique). Les élèves s'initieront progressivement aux différents types d'évaluation du cycle terminal dans le respect du programme et des compétences.	Evaluations de type varié, dont au moins une en situation d'oral et, en terminale, qui prend appui sur les projets individuels et collectifs. Le choix des coefficients est proportionné à la nature de l'évaluation. Seront évaluées la PRATIQUE ARTISTIQUE à travers le carnet de travail, le projet artistique (choix, démarche, choix plastiques) et l'oral (présentation des travaux), mais aussi la CULTURE ARTISTIQUE à travers le commentaire critique. L'évaluation sera articulée de la manière suivante pratique 75% théorie 25%